

République Française
Département de la Marne - Arrondissement de Sainte-Ménéhould
COMMUNE DE NOIRLIEU

Compte rendu de la séance du 16 novembre 2021

Secrétaire(s) de la séance: Bernadette PERINET

Ordre du jour:

- Délibération : Travaux Route de St Mard
- Signature de l'achat des terrains
- Modification budgétaire 1 (achats terrains)
- Point sur l'Association Foncière
- Point sur les projets de travaux
- Informations et questions diverses

Ajout à l'ordre du jour présenter au Conseil Municipal avant le début de la réunion :

- Délibération pour le financement du permis de James BISTER

Délibérations du conseil:

Fond de concours Route de Saint Mard sur le Mont (2021 25)

Le Maire informe le Conseil Municipal que la Route de St Mard a besoin de travaux de voirie.

La Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise qui a la compétence voirie, a programmé ces travaux pour 2021-2022 pour un montant de 37 057 € soit 44 468.40 € ttc, en contrepartie d'un fond de concours communale de 50% du montant ht des travaux, déduction faite des subventions obtenus.

Le conseil Municipal,

- Accepte les travaux de voirie sur la Route de Saint Mard sur le Mont,
- Accepte le versement du fond de concours de 50% du montant ht, après déduction des subventions obtenus.

Permis James BISTER (2021 26)

Le Maire informe le Conseil Municipal que pour une raison de prise en charge d'assurance, l'employer communal Mr BISTER James doit avoir son permis de conduire pour circuler avec le matériel roulant de la commune.

Le conseil municipal autorise Mr le Maire, à signer et à régler les frais liés au permis de conduire de Mr BISTER James, comme suit :

- Utiliser son compte formation, à hauteur de 71 heures,
- Le solde sera pris en charge par les 3 communes employeurs, soit 1/3,
- Les crédits nécessaires seront imputés au compte 6184 ;
- Signer la convention adéquate.

Ouverture de crédit DM1 -Achat de terrain (2021 27)

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2021, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	-35000.00	
023 (042)	Virement à la section d'investissement	35000.00	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2111	Terrains nus	35000.00	
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		35000.00
TOTAL :		35000.00	35000.00
TOTAL :		35000.00	35000.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à Noirliu, les jour, mois et an que dessus.

Point sur le délibération des nouveaux membres de l'AF, délibération prise sur la séance du 28/09/2021 n° 2021-24.

Divers Points :

- Travaux de rénovation énergétique de la mairie, subventionnés a hauteur de 40 % au titre de la Dotation de Soutien à l'investissement public Local, soit 16234 €.
- Problème d'eau non potable (herbicide betteraves), conclusion sanitaire.
- Demande pour une réunion commission travaux pour refaire le point.
- La Région refuse de subventionner l'achat de la pacerelle au dessus de la rivière.
- Formation a faire pour l'utilisation du défibrilateur.
- Proposition de caméras de surveillance dans le village. Demande de devis subventionnable à hauteur de 50% par la Région.
- Une enquête de la CCAC sur la santé vas être distribuée.
- Voeux du Maire le vendredi 14 janvier 2022 et goûter des anciens le samedi 29 janvier 2022.